

**COMMUNE DE  
GENNES**

*Nombre de Conseillers :*

*En exercice : 12*

*Présents : 9*

*Votants : 9*

*Date de convocation :*

*28/03/2025*

*Date d'affichage :*

*07/04/2025*

**DELIBERATION**

**Le trois avril deux mille vingt-quatre à vingt heures**, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

**Membres présents :** Dominique HENRY, Michel JANNIN, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS (à partir de la DCM n°2), Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ.

**Membres excusés :**

**Membres absents :** Philippe GENILLOUX, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

**Participait également :** Audrey CHOUFFE, Secrétaire de mairie

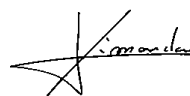
**Secrétaire de séance :** Agnès SANCEY-FOURNEROT

➤ **250415 : Avenant Sauvegarde Externalisée - ADAT**

Le maire présente l'avenant à la convention de sauvegarde externalisée avec l'ADAT, qui fait suite à la délibération prise le 24 septembre 2020, ayant pour objet le changement du lieu d'hébergement de la prestation de **sauvegarde externalisée** des bases de données (Berger-Levrault et/ou fichiers bureautiques) via la solution **Pilot IT** de Berger Levraut. Le marché avec ce prestataire arrivant à échéance, **de nouveaux fournisseurs**, hébergés en France, ont été sélectionnés pour assurer cette prestation.

Après présentation et débat, le Conseil municipal décide à l'unanimité de donner une suite favorable à l'avenant. Il décide en conséquence de charger le maire d'effectuer les démarches nécessaires pour signer l'avenant à la convention et les prochains avenants qui en découleront ultérieurement.

Le maire  
Jean SIMONDON



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

L'original est signé par les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture